

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-164 en date du 6 octobre 2021
Portant sur la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet - SPANC**

L'an Deux Mille Vingt et un, le six octobre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à aux Atelier de la Mine à Lavaveix les Mines, sous la Présidence de Monsieur Alexandre VERDIER, Président.

Date de convocation du Conseil 30/09/2021.

| | | |
|--|------------------|------------|
| Nombre de conseillers en exercice : 62 | | |
| Présents : 51 | Votants : 52 | POUR : 36 |
| Pouvoir : 1 | Abstentions : 15 | CONTRE : 1 |
| Absents excusés : 10 | Exprimés : 37 | |

Présents : MM., VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, FERRIER, ÉCHEVARNE, JANUEL, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, GLOMOT, PARROT, FAUCHER.

Pouvoirs : MM. GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT

Excusés : MM. BOUDINEAU, BRUNET, D'HULSTER, DESCLOUX, JOULOT, PERRIER F, PLAS, ROULLAND, SIMONET B, WELZER.

Secrétaire de séance : Jean-Louis FAUCONNET

Rapporteur : David GRANGE, Vice-président

La collectivité a fait le choix d'assurer en gestion directe le Service Public d'Assainissement Non Collectif auparavant délégué à Véolia.

Depuis un an, nous avons recruté un agent en CDD qui donne entière satisfaction mais dont le CDD arrive à échéance.

Par conséquent, il est proposé au Conseil Communautaire de créer un poste d'adjoint technique à temps complet (35 heures hebdomadaires) à compter du 6 décembre 2021, afin de pérenniser le poste de l'agent et d'assurer une continuité de service.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à la majorité :

- De créer un poste d'adjoint technique à temps complet (35 heures hebdomadaires) à compter du 6 décembre 2021 ;
- De charger le Président d'établir la déclaration de création d'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Creuse et de nommer l'agent sur ce poste ;
- D'inscrire les crédits budgétaires correspondant au budget primitif 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 12 octobre 2021
Pour copie conforme, le 12 octobre 2021

Le Président,
Alexandre VERDIER

Accuse de réception en préfecture
023-200067593-20211006-2021-164-DE
Date de télétransmission : 12/10/2021
Date de réception préfecture : 12/10/2021